

Beauvais, le 02 septembre 2022



En partenariat avec :



MISE AUX NORMES, RÉHABILITATION DE LOGEMENT ? LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EST À VOS COTÉS

Vous avez besoin de réhabiliter votre logement ? De le mettre aux normes ou bien d'y apporter d'importants changements d'accessibilité ?

Le Conseil départemental de l'Oise est à vos côtés par la voix de son opérateur « Solidaires pour l'habitat » (SOLIHA), missionné dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah).

Lancé en 2019, et reconduit en cette année 2022, ce programme permet de guider et de subventionner les propriétaires pour effectuer toutes sortes de travaux dans leur maison.

Simplement, trouver les bons interlocuteurs et constituer son dossier peut s'avérer être un vrai parcours du combattant...

C'est dans cette optique que l'équipe de SOLIHA, financée par le Conseil départemental de l'Oise, vous assiste gratuitement dans vos démarches !



PROGRAMME 2019 - 2022

vous accompagne pour...

Accessibilité du logement

Pose d'une nouvelle chaudière



Isolation thermique
(combles, fenêtres, murs, planchers...)

... AMÉLIORER LE CONFORT DE VOTRE HABITATION !

EN MOBILISANT LES AIDES
du Conseil départemental et de l'Anah

SON ÉLIGIBILITÉ FACILE À VÉRIFIER

Dans un premier temps, il convient de vérifier que vous êtes éligible au dispositif.

Premier critère : être propriétaire d'un logement construit il y a plus de 15 ans.

Second critère : se rendre sur le site anah.fr et comparer ses ressources avec les plafonds en vigueur.

Concernant les propriétaires bailleurs : l'éligibilité se vérifie en fonction du montant du loyer appliqué après travaux et selon les ressources du locataire.

Et c'est tout ! Il ne vous reste plus qu'à **contacter SOLIHA au 0800 674 236 (service et appel gratuit)** ou via l'adresse mail pig60@solihha.fr et expliquer en quoi consiste votre projet de travaux.

VEILLISSEMENT DE LA POPULATION, PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE, LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE SUR DES ENJEUX MAJEURS

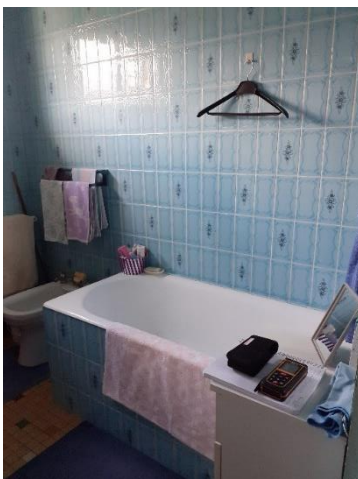
« *Le Conseil Départemental de l'Oise s'engage pour l'habitat afin d'être en phase avec les problématiques de vieillissement de la population, les enjeux environnementaux et la baisse du pouvoir d'achat,* », indique le **Vice-président chargé du logement, de la politique de la ville et de l'habitat Charles LOCQUET.**



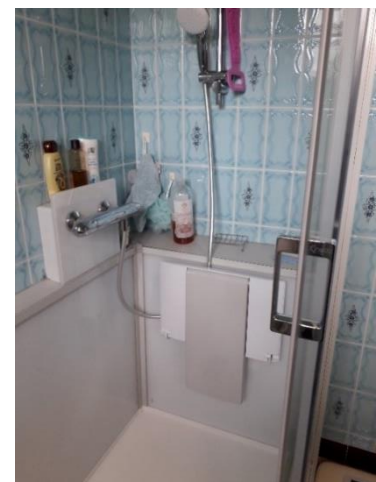
C'est ainsi qu'une nonagénaire a pu rester dans la maison construite par son père qu'elle occupe depuis 1928. **Son autonomie a failli être mise à mal** tout simplement à cause de la baignoire. La nonagénaire, fatiguée, ne pouvait plus lever ses jambes.

Les démarches ont été entamées afin de réaliser des travaux d'aménagement. Au final, **grâce aux financements du Conseil départemental de l'Oise, de l'Anah et d'Action Logement, cette dame a pu faire installer une douche à l'italienne**, mais aussi refaire toute sa salle de bain aux normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite. « *Avec ma retraite de 1000 euros, jamais je n'aurais pu financer de tels travaux. Pour moi, c'est l'assurance de pouvoir rester encore dans ma maison...* », conclut-elle, ravie.

Ci-dessous, voici un exemple de travaux réalisables dans une salle de bain :



**Grâce à cela,
le Conseil départemental de l'Oise
œuvre pour le maintien à domicile
des personnes âgées et aide
les personnes à mobilité réduite**



En outre, ce programme permet de financer des travaux permettant de réaliser d'importantes économies d'énergie. Isolation des combles, isolation intérieure ou extérieure, installation d'un nouveau type de chauffage comme par exemple un poêle à granulés. Pour que le dossier soit accepté et financé, **les travaux doivent permettre 35% de gain énergétique minimum.**

Ce pourcentage, selon la nature des travaux et l'état du logement, peut bien sûr être largement plus haut et permettre de diviser par deux ses factures d'électricité !

Par ailleurs, il est tout à fait possible de remettre aux normes son logement dégradé. Électricité, plomberie, sanitaire...tout est possible.

« Notre stratégie permet également de lutter contre la précarité énergétique, de réhabiliter durablement le parc de logements privés, et d'éradiquer l'habitat indigne et insalubre », poursuit Charles LOCQUET.

Ci-dessous, une cuisine avant et après travaux :



Ce programme permet ainsi de lutter contre les inégalités. Depuis 2019, plus de 600 logements ont été réhabilités.

« En tant que Présidente du Conseil départemental de l'Oise, je souhaite porter une politique volontariste sur la question du logement. Le bien-être chez soi me tient particulièrement à cœur, c'est pourquoi nous mettons d'importants moyens afin de lutter contre la précarité énergétique et en apportant une réponse au vieillissement de la population », souligne Nadège LEFEBVRE, Présidente du Conseil départemental de l'Oise. « Des aides importantes existent, nos services sont présents pour vous accompagner gratuitement dans vos démarches. Je tiens à ce qu'aucun habitant de l'Oise ne soit oublié et puisse vivre dans un habitat digne de ce nom. »



ATTENTION AUX DÉMARCHAGES TÉLÉPHONIQUES

Enfin, il convient d'être prudent. Beaucoup de démarchages téléphoniques ont cours ces derniers temps sur la question de la rénovation énergétique des logements, pouvant troubler ou inquiéter un certain nombre des habitants.

La meilleure solution reste d'orienter les habitants vers les SOLIHA, ou vers les permanences territorialisées détaillées ci-dessous pour le second semestre 2022.

Les permanences à venir :

Local SOLIHA - Entrée A, 2 rue Saint-Laurent 60000 **Beauvais** : Tous les mardis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Maison Départementale de la Solidarité, 58, rue Basse Saint-Cyr 60120 **Breteil** : 5 septembre 2022 et 21 novembre 2022 de 14h00 à 17h00.

Maison Départementale de la Solidarité, 23, rue de la République 60240 **Chaumont** : 23 septembre 2022 et 18 novembre de 14h00 à 17h00.

Maison Départementale de la Solidarité, 27 avenue Etienne Audibert 60300 **Senlis** : 3 octobre 2022 de 9h00 à 12h00.

Maison Départementale de la Solidarité, 14 avenue Sadi Carnot 60800 **Crépy-en-Valois** : 3 octobre 2022 de 14h00 à 17h00

Maison Départementale de la Solidarité, 32-34 Rue Roger Martin du Gard 60600 **Clermont** : 12 octobre 2022 de 9h00 à 12h00.

Maison du Conseil Départemental, 91, rue Compiègne 60490 **Ressons-sur-Matz** : 12 octobre 2022 et 7 décembre 2022 de 14h00 à 17h00.



Changement de fenêtre, installation d'un poêle à granulés, tout est possible afin de lutter contre la précarité énergétique.

PLUS D'INFORMATIONS

0 800 674 236

Service & appel
gratuits

pig60@soliha.fr

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



CONTACT PRESSE :

07 61 52 13 22 - Service Presse

Direction de la communication - Conseil départemental de l'Oise